

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

Commune de Souffelweyersheim  
1 place du Général de Gaulle  
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.  
DU 17 JANVIER 2024**

Le Conseil d'Administration, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs (trois jours francs en droit local Alsace-Moselle) avant la présente séance ordinaire, s'est réuni en l'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente.

**Étaient présents :**

Mme Myriam JOACHIM, Mme Monique WAMSLER, M. Martial GERHARDY, Mme GOURDIN Fanny, M. Sabin MUNTEAN, Mme Béa KLEIN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON.

**Ont délégué leur droit de vote** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Laurent REYMANN, M. Patrick KURTZ

**Étaient absents :**

M. Pierre PERRIN, Mme Nadia THOMAS, M. Jacques BOEHRINGER.

Nombre de membres élus	15
Nombre de membres en fonction	15
Nombre de membres présents	10

Calcul du quorum :  $15 : 2 = 7,5$  arrondi à 8

*(N'entre pas dans le calcul du quorum, le membre empêché qui a donné pouvoir à un autre membre du Conseil d'Administration pour voter en son nom)*

Le quorum est atteint avec 10 présents  
au moment de l'ouverture de la séance.

**Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.**

Le Conseil d'Administration a été convoqué à la présente réunion le 12 janvier 2024.

.../...

## ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023

- |                |                              |
|----------------|------------------------------|
| <b>01/2024</b> | Demande de secours financier |
| <b>02/2024</b> | Demande de secours financier |
| <b>03/2024</b> | Demande de secours financier |
| <b>04/2024</b> | Don anonyme Fêtes des aînés  |

- III. Divers

Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

### I. – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil d'Administration désigne, à l'unanimité, Madame Monique WAMSLER, comme secrétaire de séance.

### II. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 n'ayant pas été joint au dossier, son adoption sera reportée à la prochaine séance.

### 01/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 15 décembre 2013 par Madame Stéphanie PIHEN, Assistante de service social de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'une dette locative facture pour un montant de 1200.- €.

Par courriel du 15 décembre 2023, Madame Stéphanie PIHEN, Assistante de service social de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

***Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'ajourner ce dossier et demande à Mme JOACHIM de reprendre contact avec Mme Stéphanie PIHEN, Assistante du Service Social de l'UTAMS EMS-Nord pour un complément d'information.***

## **02/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER**

Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente, soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue par courriel le 25 décembre 2023.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'une contribution à la pension alimentaire pour un montant de 906,67- €.

Madame Latifa KARDOUH, chargée des affaires sociales, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

***Le Conseil d'Administration,***

***VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;***

***VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;***

***après en avoir délibéré,***

***EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim portant sur la prise en charge des arriérés de fixation de la contribution de débiteur d'aliments pour un montant de 906,67- €.***

***DECIDE d'apporter un soutien financier à hauteur de 500,00 €.***

***VERSE l'aide à la Collectivité Européenne d'Alsace sur présentation d'un justificatif.***

## **03/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER**

Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente, soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue par courriel le 9 janvier 2024.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'un impayé de facture d'électricité pour un montant de 272,03- €.

Par courriel du 9 janvier 2024, Madame Linda SCHELSKE, Travailleur social de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

***Le Conseil d'Administration,***

***VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;***

***VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;***

***VU la demande de Madame Linda SCHELSKE, Travailleur social de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, reçue le 9 janvier 2024 ;***

***après en avoir délibéré,***

***EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim portant sur la prise en charge d'un impayé de facture d'électricité pour un montant de 272,03- €.***

**DECIDE d'apporter un soutien financier à hauteur de 272,03 €.**

**VERSE l'aide à l'établissement ES Energies Strasbourg sur présentation d'un justificatif.**

**04/2024 – DON ANONYME**

Lors de la fête de Noël des personnes âgées qui a eu lieu le dimanche 10 décembre 2023, un dépôt anonyme a été fait en espèce pour un montant de 102 euros constitué par les pourboires lors du vestiaire des aînés, au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est proposé d'accepter ce don anonyme de 102 euros et d'autoriser Monsieur le Président à émettre le titre de recettes.

**Le Conseil d'Administration,**

**après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **accepte le don anonyme de 102 euros,**
- **autorise Monsieur le Président à émettre le titre de recettes.**

**III - DIVERS**

Aucun sujet n'a été abordé sous le point divers.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.**

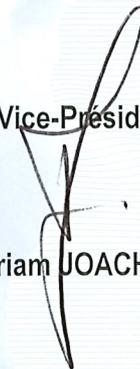
**La Secrétaire de séance,**



**Monique WAMSLER**



**La Vice-Présidente,**



**Myriam JOACHIM**